

Le clergé et les fidèles savent avec quelle sûreté de doctrine, quelle science et quelle clarté de style sont rédigés ces documents; et l'on n'a pas oublié, entre autres, ces magnifiques compositions par lesquelles le savant archevêque annonçait aux fidèles les solennités de la translation des restes du premier évêque de Québec; il promulguait la bulle d'érection canonique de l'Université Laval, dans toutes les paroisses et églises de l'archidiocèse. Les lettres seules forment cinq volumes in-folio d'à peu près 900 pages chacun; les documents purement religieux remplissent deux mille pages.

Dans un pays relativement nouveau, où la foi est encore si vivace, la colonisation est nécessairement à l'ordre du jour, mais elle ne saurait marcher sans le concours de la religion. Comme dans les commencements de la Nouvelle-France, le premier besoin de nos colons est la présence du prêtre, une chapelle d'abord et ensuite une église. Les habitants se groupent autour du clocher et du missionnaire; la population s'accroît rapidement, et bientôt l'on voit se former une paroisse suivant les lois civiles et les lois ecclésiastiques. Grâce au concours des deux puissances, ce système a fait ses preuves et il en vaut bien un autre. Son Eminence a toujours suivi d'un œil attentif et bienveillant les progrès de la colonisation, en se faisant le patron des sociétés de colonisation et en fournissant aux nouvelles églises des missionnaires et des curés. Aussi a-t-elle eu la consolation d'ériger canoniquement tout près de quarante paroisses; c'est ce que prouvent de nombreux documents officiels qui ne couvrent pas moins de six-cent-quatre vingt-douze pages. Et nous pourrions ajouter qu'un bon nombre de concessions ou de cantons, qui, à cause de leur situation ou de leur faible population, ne pouvaient former de paroisses nouvelles, ont été annexés aux anciennes.

Les règles de l'Église prescrivent aux évêques la visite, aussi fréquente que possible, de leurs diocèses. L'histoire du Canada nous apprend avec quel soin religieux nos premiers pasteurs ont toujours rempli cette obligation. On sait au prix de quelles fatigues et même de quelles souffrances Mgr de Laval parcourait son immense diocèse, baptisant, instruisant et encourageant les colons. Ses successeurs marchèrent toujours sur ses traces et visiteront en personne ou firent visiter les parties les plus éloignées du pays confiées à leur soin. Aussi la visite épiscopale n'a pas cessé d'être l'acte le plus populaire des évêques.

Un souvenir, hélas! déjà lointain, nous revient à ce sujet: nous étions élève au Petit Séminaire de Québec. On terminait au 14 août, vieux style, l'examen final de l'année par une de ces séances publiques qu'avait inaugurées le préfet des études d'alors, M. Holmes. Tout à coup un mouvement se fait dans l'assemblée. Tout le monde se lève. C'était Mgr Turgeon, alors coadjuteur, qui revenait d'une tournée à la Baie des Chaleurs. Les applaudissements éclatèrent de toutes parts et saluèrent le prélat qui, à peine descendu de voiture, s'empressait de donner aux élèves et à leurs parents ce touchant témoignage d'estime. Le grand éducateur de la jeunesse, Mgr Dupanloup, en faisait autant et plus encore. Il interrompit un jour sa visite pastorale, accourut à son séminaire de la chapelle

Saint-Mesmin, près Orléans, et tombe pour ainsi dire au milieu de la séance de distribution des prix. Il monte aussitôt sur l'estrade élevée pour les lauréats et s'écria: "Eh bien, oui, mes chers enfants, je n'ai pu y tenir... et me voilà!" Mais revenons aux visites pastorales, dont, après tout, ce souvenir nous a un peu écarté.

Cette visite n'offre, sans doute, pas de nos jours et dans l'archidiocèse, les difficultés qui en étaient autrefois inséparables. Néanmoins cette tournée annuelle de plusieurs mois, sans interruption, par tous les chemins et tous les temps, ne laisse pas d'être pénible, surtout lorsque l'on considère que l'archevêque est ordinairement un vieillard, parfois d'une santé chancelante et déjà fatigué: personne assurément ne dira que c'est là une agréable villégiature. Or, depuis son intronisation sur le siège archiepiscopal, le cardinal Taschereau a fait quatorze visites pastorales et quatre fois le tour du diocèse, et dans ces visites, il a confirmé environ cent mille fidèles.

On le sait, l'Archidiocèse de Québec est riche en institutions d'éducation et de charité. Trois séminaires-collèges, où l'instruction secondaire est donnée à une foule d'enfants et de jeunes gens, sont une pépinière qui fournit sans cesse des élèves pour le sanctuaire et des candidats pour l'enseignement supérieur et pour les professions libérales. L'édifice est couronné par l'Université qui accorde les grades académiques dans les quatre facultés des arts, de droit, de médecine et de théologie.

Mgr Taschereau leur a toujours porté un grand intérêt, avant et depuis son élévation à l'épiscopat. Successivement professeur, directeur et préfet des études il a, avec l'approbation de Mgr l'Archevêque et du Séminaire, remanié et mis en rapport avec le temps et les circonstances actuelles les règlements du Petit et du Grand Séminaire de Québec.

On lui doit aussi une histoire inédite de cette institution, qui lui a coûté beaucoup de recherches et de travail, très précieuse ressource pour les historiens futurs.

À Québec, il trouve malgré ses occupations, le temps d'assister aux examens des élèves en théologie; et c'est toujours avec un nouveau plaisir et une vive reconnaissance que les élèves le voient présider aux exercices publics du Petit Séminaire, en particulier aux séances de l'Académie de Saint-Denis, qu'il a d'ailleurs lui-même fondée lorsqu'il était chargé de la préfecture des études.

À Sainte-Anne et à Lévis, des visites aussi fréquentes que possible le mettent à même de surveiller ces établissements si précieux et d'en encourager les progrès. Inutile de parler de la protection soutenue qu'il a toujours accordée à l'Université par ses mandements et même par plusieurs voyages à Rome, dans les difficultés et les embarras que cette institution a rencontrés dans sa marche.

Les communautés religieuses, d'éducation et de charité sont une des parts chéries de son héritage épiscopal.

Qu'il nous suffise de mentionner le zèle, le dévouement et la protection dont le cardinal a daigné entourer le berceau d'une institution qui lui est spécialement chère, le florissant hôpital du Sacré-Cœur de